

SOCIETE

FRANCAISE

d'HOMEOPATHIE

www.homeopathie-francaise.com



Président

Dr Claude JOUSSET

La Société Française d'Homéopathie-SFH-

Société de référence de l'homéopathie française depuis 1889, proteste solennellement contre la diffusion d'un texte en forme de réquisitoire contre l'homéopathie.

Présidents d'honneur

Dr vétérinaire Jacqueline PEKER
Dr André COULAMY

Celui-ci est diffamatoire à l'égard des milliers de médecins diplômés et prescripteurs de médicaments homéopathiques et discriminant envers les centaines de milliers de patients qui leurs font confiance.

Vice-Présidents

Dr Brigitte LECOT
Dr Alain SAREMBAUD

Il est diffamatoire pour les vétérinaires soucieux de l'écologie et de la santé des animaux d'élevage ou de compagnie.

Il est diffamatoire pour les pharmaciens délivrant ces ordonnances et leurs conseils.

Secrétaire général

Elisabeth LATOUR
Sage-femme

Il est diffamatoires pour les sages femmes accompagnant les parturientes.

La Société Française d'Homéopathie demande un droit de réponse à celles et ceux qui propagent de tels propos indignes du vingt et unième siècle et du bien-être d'une bonne partie des français.

Trésorier

Dr Olivier RABANES

Le Code de Déontologie médicale, votre bannière, stipule dans l'article 56 que les médecins se doivent d'entretenir de bonnes relations confraternelles.

Autres membres

Dr Mourad BENABDALLAH
Drs en pharmacie :
Sylvie COURTIN et
Jessica FRUCHART

Enfin, l'honnêteté que vous réclamez, exige en premier lieu que de nombreux signataires (dont la moitié ne sont pas des médecins) ne s'abritent pas sous un « pseudo ».

La Société Française d'Homéopathie affiche les noms de tous ses membres du conseil d'administration et se réserve alors le droit de porter plainte contre ces personnes agressives, ignorantes et réactionnaires devant les autorités judiciaires ordinales ou civiles.